

Visite des chateaux, moulins et autres lieux du pays de Vaud en 1463

Autor(en): **Millioud, Alfred**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **7 (1899)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-9016>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

examiner et interroger les coupables pour savoir quelle est l'autorité secrète et mystérieuse d'où est parti cet horrible complot ¹.»

(*A suivre.*)

Eug. MOTTAZ.

VISITE DES CHATEAUX, MOULINS ET AUTRES LIEUX

DU PAYS DE VAUD EN 1463

(*Archives Royales de Turin. Section III. Inventaire n° 139.*)

(Suite)

Visite du Château d'Yverdon.

Item, l'an prédit 1463 et le 2^e jour de juillet, étant convoqués par moi Commissaire les nob. Louis de Bionens, syndic d'Yverdon ; Petremand de Gumuens, Seig^r de Bioley ; Guillaume de Balmes, Jacob Mistralis, ainsi que Jean Busanczon, Pierre Mycey, maçon ; Anthoine Moudan et Jean Cosendey, charpentiers, a été visité le Château d'Yverdon.

Dans lequel on a trouvé qu'il était nécessaire de réparer les ruines suivantes, sinon il lui arriverait dommage.

Premièrement, dans le mur des *braies* (bracarum), du côté du pont de l'entrée, où s'est écroulée, par l'impétuosité des eaux, une partie de ces braies, tellement qu'il en faut refaire 3 toises et plus de fond en comble au moyen d'un revêtement, à ce qu'il apparait à l'extérieur dudit mur ; la toise pourrait revenir à 4 fl. petit poids et pas de moins. Ce mur a 4 pieds d'épaisseur, et la ruine s'est produite dans ces braies depuis une année en çà.

¹ Lettre du 26 janvier, à 8 heures du soir. Archives cantonales et Verdeil III, p. 261-262. Le parti le plus modéré, après avoir réussi à protéger les prisonniers, put faire procéder à une enquête sur l'affaire de Thierrens. Cette instruction judiciaire commença dès le lendemain 27 janvier.

Item à l'angle extérieur des dites braies, du côté oriental, s'est écroulé le tiers du fondement du mur, par l'impétuosité de l'eau ; ce qu'on peut réparer pour 60 sous, s'il n'arrive pas davantage ; et cela pourrait facilement arriver, si la réparation n'a pas lieu incontinent ; toute cette partie des braies s'écroulerait.

Item il faut refaire les degrés de l'entrée de la grande tour, qui se sont écroulés en grande partie ; et l'on ne peut y avoir un accès facile, à moins de refaire ces degrés. Dans cette tour est la prison ; ces degrés peuvent être refaits en pierre, à l'avis des maîtres.

Item dans la grande salle, où les carrons sont en partie détruits et brisés, en partie manquants. Il est nécessaire d'y poser 4 mille carrons, que les maçons pourront poser pour 12 fl. pp. Quant aux charpentiers, on ne peut donner d'avis jusqu'à ce qu'on ait enlevé les carrons, ni dire si les poutres sont suffisantes et bonnes.

Item au pont de l'entrée du Château, il serait nécessaire de faire un mur pour soutenir le pont qui déjà s'est incliné d'un pied et demi, autrement il pourrait tomber. Ce qu'on ne pourrait faire comme il faut qu'en journées, à ce que disent les maîtres, et en ce cas, on ne pourrait faire la toise à moins de 4 fl. ou à peu près.

Visite de la charpenterie.

Premièrement, ils ont visité les canaux qui évacuent l'eau découlant de tout le Château ; lesquels sont totalement abîmés, au point que deux murs du côté occidental sont tellement endommagés que beaucoup de pierres de ces murs se sont écroulées, et qu'ils menacent ruine pour la plus grande partie ; il est donc nécessaire de les refaire ainsi que les issues de ces canaux, et de réparer ce qui s'est écroulé. Et il est nécessaire de faire cet ouvrage à la façon d'un

évier (*eguerii*) de pierres en rapport avec l'épaisseur des murs. La maçonnerie pourrait se faire pour 6 fl., autant qu'on en peut juger du dehors ; et les canaux de bon bois de chêne pour 8 fl. p. p.

Dans le versant du toit au-dessus de la grande salle, il y a 12 toises ou environ à réparer à neuf d'ancelles et de clous.

Et il est à savoir que les *mites*¹ de ce toit, quoique construites à neuf, ne peuvent faire d'écouler l'eau ; au contraire le toit s'abîme ainsi que les poutraisons et le reste, parce qu'elles sont trop gâtées ; et il y a 4 de ces *mites* à réparer.

Dans la couverture du pont de l'entrée du Château, il est nécessaire de poser 2 mille ancelles et autant de clous, et de faire un canal de pierre de molasse pour recevoir l'eau qui coule du toit et l'évacuer. Item, il est nécessaire de faire un chevalet?) de chêne et tous les degrés du dit pont. Tout cela pourrait se faire, la charpenterie pour 4 fl. et les canaux de molasse pour 4 autres fl.

Item sur le toit du pont de l'entrée de la grande tour, il est nécessaire de poser 2 mille tuiles qui sont tombées d'une année en çà, à cause de l'impétuosité de la bise ; le mille coûtera 37 sous.

Suit la visite faite dans la Châtellenie de Sainte-Croix, l'an du Seigneur 1463 et le 4 juillet, en présence de Jean Puson, Com^{re} de l'Illustrissime Prince de Piémont ; Pierre de Romont, sergent ; Reginald Ador du dit lieu et vice-châtelain du dit lieu ; Pierre Jalliard, Jean Galliard, Galliaud, maçons.

Et premièrement le four du village de Bulet, où il y a deux fourneaux sous la même cheminée qui sont en grande partie détruits, tellement qu'il est nécessaire de les recouvrir totalement et réparer en bref.

¹ Est-ce pour *muetæ*, tourelles pour le guet ? On peut aussi lire *vute* ou *nute*.

Item reconstruire à neuf les voûtes (*cuphae*) soit sommets de ces fours et les chaudières, qui sont tellement ruinées qu'elles ne valent rien.

Item le bord (*exsponda*) du mur du côté de bise menace ruine et est totalement dévasté et détruit.

Item l'autre partie du four du côté de bise se défait et menace ruine, et penche tellement qu'elle tombera sous peu.

Et ce four est tellement ruiné que les pauvres du lieu demandent à grands cris (*cum fletibus magnis*) qu'on y pourvoie et qu'on le refasse, car autrement leurs denrées et leurs fournées se perdent et ne peuvent point s'y cuire.

Les susdits Pierre Challiod et Jean Galliard, maçons, disent que la maçonnerie nécessaire à ce four coûterait 15 livr. lausann. Le toit et sa charpente (*meyssonamentum*) pourraient être faits pour 4 livres.

Et il est à savoir que quelquefois, à cause des neiges, ils ne peuvent dans ce lieu recueillir et faire sécher leur blé, mais doivent le faire sécher au four ; et ce blé, à cause de son humidité, gâte les fours, de sorte qu'il faut les refaire quasiment de 4 ans en 4 ans, et ainsi, tout compté et évalué, le Seigneur lève une ferme ou cense indue et ne tire aucun profit de ces ruines, vu qu'on ne paie de ferme que 33 coupes d'avoine mesure de Sainte-Croix. C'est pourquoi si ces fours étaient remis aux hommes du village sous une cense annuelle et qu'ils s'obligeassent à les maintenir à leurs frais, il y aurait profit pour le Seigneur. Et ainsi disent les susnommés et me paraît à moi Commissaire. Car ces hommes seraient contents de faire ainsi, à ce qu'ils m'ont dit, pourvu qu'on leur déduisît quelque chose de la ferme ; et ils m'ont déjà dit qu'ils paieraient volontiers par an 24 coupes d'avoine et maintiendraient le four. Pour quelle raison, s'il plaît ainsi, qu'on tienne compte de ce que dessus.

Visite faite au Château de Sainte-Croix, le prédit 4^e jour

de juillet, en présence de Jean Pusson, Com^{re} de l'Ill^{me} Prince de Piémont, Pierre de Romont sergent, Réginald Ador vice-châtelain du dit lieu, Janin Criblet charpentier, Pierre Palliard, Guillaume Martin, Claude Bovet, Guillaume Eymonet charpentier, Pierre Poget, Pierre Challiou maçons et de plusieurs autres aussi présents.

Et premièrement la citerne du Château a besoin d'être réparée, à cause de l'incendie qui est arrivé là une fois, on n'ose faire du feu dans les cheminées. La chambre ¹ de cette citerne, en haut, est effondrée de toutes parts excepté un petit coin; la citerne ne tient point d'eau et il n'y en a, comme il n'y en eut, point voici 8 ans sinon plus qu'elle est desséchée. Il y a besoin de la cimenter; et on ne pourrait la réparer et cimenter, au dire des maçons, à moins de 100 fl. Néanmoins il est extrêmement nécessaire de la restaurer, à cause du danger de feu, vu qu'il n'y a point d'eau au Château ni même dans le voisinage.

Item dans la grande tour sont tombées d'une année en ça, 4 poutres de 41 pieds de long et 1 pied et demi de large.

Item, il y a dans cette tour une gouttière par laquelle il y pleut; on pourrait la réparer avec un demi-mille d'ancelles et autant de clous (clavin). Les charpentiers disent qu'on ne pourrait le faire à moins d'un florin d'Allemagne, vu la hauteur de cette tour et l'endroit où se trouve la gouttière, qui a été gâtée par la chute de la neige en hiver.

Les chemins de ronde (*allate*) ont été découverts par l'assaut de la bise à moitié et plus, il y a deux ans. Et comme les clous ne peuvent tenir sur les lattes, il faudrait latter, au lieu de lattes, avec des ais (*postes*) et ensuite poser des chevrons renforcés, sinon les coups de bise renverseront tout. On pourrait recouvrir avec 41 milliers d'aisselles, à 4 den. gr. le mille; et autant de clous de même prix. Item,

¹ ? *Crotta*.

2 douzaines de poutrelles, à 9 den. gr. la douzaine; et ceci du côté du joran.

Item, sur les chemins de ronde du côté du vent, 4 mille aisselles et autant de clous.

Item, pour la main d'œuvre, 4 den. gr. par millier employé.

Item, jouxte la cheminée (*charforium*) de la cuisine dans le dit château, il y a une guérite où, quoique construite à neuf, il pleut; et il faut la refaire, car il y pleut à ce point que les deux poutraisons en face l'une de l'autre sont pourries; il faudra les refaire autrement. Cela coûterait, en fournissant les matériaux, 20 flor.

Item, il serait bon et utile de fermer avec des ais les fenêtres de la tour appelée Tour Mons Joham, vu que la bise quand elle souffle amène l'eau sur la charpente (*meyson-amentum*) et pourrit les poutres et aussi la charpente; et il faudrait bien 12 ais pour cet ouvrage.

Item, il serait nécessaire de renforcer le toit de la grande salle; il y faudrait 1 millier d'aiselles et autant de clous.

Item, dans l'angle jouxte le mur de la salle, du côté de bise, il y a un trou, dans lequel se trouvait autrefois une échiffe (*excheyffa*, i. e. guérite) et qu'il faut boucher, parce que la bise y souffle et fait pourrir les poutraisons de la salle, qui en est déjà endommagée; et cela pourrait se faire pour 1 flor.

Item, au-dessus de la grande chambre du côté de la bise, il faudrait boucher des trous dans le toit, parce qu'en hiver la bise y amène la neige, qui pourrait faire pourrir les poutraisons. Ce travail se ferait pour 1 flor.

Item, les degrés de bois par lesquels, on monte au haut de la tour, sont totalement pourris et il est nécessaire de les réparer et poser d'autre façon que précédemment, c'est-à-

dire que l'escalier fût fait de degrés de pierre et ensuite en façon de corridor (*allorii*) soit plancher. Ces degrés pourraient être faits pour 12 flor.

Item, au-dessus de la chapelle, en allant par dessus la galerie (*logia*), il serait nécessaire de murer entre le toit et le mur qui se trouve là. Il y faudrait faire 5 toises de mur, qui reviendraient, en fournissant tout, à 3 flor. la toise; ou au moins, il serait nécessaire, au lieu de mur, de boucher avec des ais, ce qu'on pourrait faire avec une douzaine et demie d'ais et deux chevrons, à raison de 9 gros par douzaine et 12 gros de main d'œuvre.

Dans la poutraison au-dessus des galeries (*lobiis*), il y a environ 2 toises de pourries, en face de la guérite dont on a parlé plus haut.

Item, il y en aura autant dans la poutraison du grand « poêle ». Il y faudrait 12 poutres de 30 pieds, qui coûteraient 3 deniers l'une; ce qui ferait 5 flor.; et autant pour la main d'œuvre.

Dans la poutraison supérieure de la grande tour, il y a 10 poutres pourries au point qu'elles sont appuyées et retenues par des appuis; et il faudrait y mettre 9 poutres de la grosseur d'un pied et demi, qui coûteraient 5 flor., et autant pour la main d'œuvre.

Et il est à savoir qu'il y a dans la dite salle (*aula*) 14 balistes de bois, dont 5 bonnes, et les autres de petite ou nulle valeur. Item, deux canons de fer.

Quant à l'écurie, elle est toute ruinée et découverte, la poutraison en est pourrie, et le bout (*exsponda*) du mur du côté du Château s'est écroulé, de sorte qu'on ne pourrait le réparer sinon de fond en comble, excepté le bout du mur du côté du bourg. Et on ne ferait pas ce travail, y compris la poutraison, et la maçonnerie et la couverture, à moins de 44 livres, fournissant tout; et le bout du mur, qui comprend 10 toises, pour 30 livres.

Le four du Château est tellement ruiné qu'on n'y peut cuire; il coûterait à refaire, 6 livres.

Quant au mur autour de la tour de ce four, il est rompu ou endommagé en beaucoup d'endroits; et le mur de la tour elle-même a besoin d'être refait, car il menace ruine; on pourrait le faire pour 10 flor.

Le mur au-dessus de la citerne est fendu, de sorte qu'il faudrait faire environ 10 toises de mur pour le renforcer et les rattacher à ce mur-là, sinon tout le bout du côté de bise s'écroulera. Ce mur coûterait, vu son épaisseur et l'endroit dangereux, 4 flor. 2 gr. par toise.

Des chambres d'hôtes (*? foresis*) au-dessus de la porte s'est écroulée une bonne 1/2 toise, qu'on peut remettre et réparer pour 43 gr.

Le four du bourg est totalement ruiné, il y a quatre ans qu'on n'y a plus cuit de pain. Ce four doit 3 coupes d'avoine de cense, et si on ne le refait pas, la cense ne se paiera plus.

Le four de Vuittebœuf (*Voytibo*) a été visité le susdit jour en présence de Jean Pusson, clerc, procureur de Vaud, Guillaume Ador, Jaquet Tronchi, de Bullet, Jean Roland, syndic de Vuytibo, Jean Vulliermier, aussi syndic du dit lieu, et de plusieurs autres; et visité par moi dit Commissaire.

Lequel four a été recouvert à neuf, bien et suffisamment; et les murs qui l'enferment sont suffisants, mais la voûte (*cupha*) et les fours (*cum chaudanis*) sont rompus en divers endroits et ont besoin d'être réparés; il faudrait refaire à neuf le four (*fornachia*) et les cheminées, ce qui pourrait se faire pour 20 flor., au dire des ci-dessus nommés.

Et il est à savoir que Jean Hugonet du dit lieu de Vuittebœuf est homme du Seigr de Champvent, à raison de la maison qu'il habite; laquelle une fois quittée, il ne serait plus homme du Seigneur. Lequel Jean serait content que la

place où est le dit four — ce four est au milieu du village (*ville*) du dit lieu de Vuitteboeuf, ce qui fait qu'il y a danger d'incendie qui pourrait consumer tout le village — que si la place de ce four lui était abergée à lui Hugonet, et qu'on transportât le four sur un autre emplacement éloigné des maisons et appartenant au Seigneur, et remis par lui au Châtelain des Clées moyennant la cense perpétuelle de 6 gros par année; et que cet emplacement lui fût abergé par le Seigneur pour y construire le four, il donnerait au Seigneur 20 flor. une fois pour toutes et se constituerait homme du Seigneur; ce qu'il pourrait faire en quittant la maison à cause de laquelle il est homme du Seigneur de Champvent; et ainsi le Seigneur acquerrait un homme; et il ferait, à la place où se trouve le four, une belle maison, pour y tenir son abbergement.

Si donc on est d'avis, qu'on prenne en considération ce que dessus.

Visite faite au Château des Clées.

Item, l'an susdit 1463, le 5 du mois de juillet, étant convoqués à cette visite domp Pierre Chedel, curé de Lignerolle, nob. Humbert, de Sévery, Jean de Vallières, syndic des Clées, Pierre Pugin, de Verney, charpentier, Barthélemy de Verney, serviteur de l'Illustrissime Prince de Piémont :

Premièrement furent visités les ponts du Château, qui sont au nombre de 3, et qui sont tellement pourris qu'ils ne supportent plus le poids des chars qui portent et charrient les victuailles au Château; ainsi, il est de toute nécessité de les refaire. Et il faudrait pour chacun des 2 ponts supérieurs qui se lèvent, 4 bochets pour soutenir le pont, et qu'on mît ces bochets à la place des grosses *masses* de chêne; et ensuite qu'on bouchât ou « étoupât » les grands trous dans lesquels sont ces masses de chêne, vu qu'à cause de ces

trous, les jambages des portes du Château se démolissent; même déjà quelques pierres de ces jambages se sont écroulées. Puis qu'on posât deux barres de fer par dessus les dits bochets, sur lesquels tourneraient les assises de ces ponts.

Item, du côté de la Rivière (*Ripparie*) il s'est écroulé du mur qui contient le courtil et des créneaux, environ 6 toises; et les créneaux les plus voisins menacent également ruine, du moins 3 ou 4 toises, qu'il faudrait refaire, sinon elles s'écrouleront; et il y a là en longueur environ 14 toises, en hauteur 7; et il faudrait reboucher les murs, sinon tout ce pan s'écroulera.

Item, dans la grande salle se sont écroulés de vétusté environ 50 *platerons* soit poutres, chacune de 23 pieds de long, d'un 1/2 pied de haut et d'un pied commun de large.

Item, une filière en travers pour soutenir ces platerons, de 32 pieds de long, d'un bon pied et 3 doigts de grosseur, et d'un pied de large.

Item, le toit de la cuisine, de la salle (*camera*) et de la chambre (*stupha*) et des 2 salles contiguës et à reconstruire, car il est tellement atteint de vétusté qu'une réparation ne suffirait pas; il a déjà été souvent réparé et il est tout pourri.

Item, dans la grosse tour carrée, la bise a fait tomber un certain nombre de tuiles et de carrons dans les angles; faute de réparation, il pourrait arriver un grand dommage; de même pour les tuiles qui se trouvent sur les chemins de ronde (*super allatis*) du côté de la ville; quelques-unes et quelques tuiles creuses (*cornerii*) sont tombées pour la même raison, et il faudrait les remplacer par 60 tuiles cornières et 200 tuiles plates.

Item, sur les chambres des 2 latrines, beaucoup de tuiles sont perdues soit par l'ébranlement des vents soit par vétusté, et d'autres menacent ruine. Faute de réparation, elles s'abîmeront complètement.

Item, dans la susdite tour de Beau-Regard, le mur est entamé (*escoriatum*) sur une longueur d'environ 2 toises, qu'il faut réparer, ainsi que certains autres trous ou « écorchures » (*escorchiaturis*) du mur de cette tour; ce qui coûterait, tant pour reboucher autour de ces écorchures que pour remettre les pierres tombées des jambages des portes, dont il a été parlé plus haut; outre les bochets, et le bouchage des trous — à savoir, suivant prix fait, 11 florins; il serait donc à propos d'augmenter le contrat et d'y comprendre ces bochets à poser et ces trous à boucher par le même qui a fait le dit contrat.

Le château, à part ce qu'on vient de dire, est bien couvert. Et il s'y trouvait un moulin à bras construit tout à neuf avec ses meules et autres accessoires. Et certain autre moulin à bras dont il n'y a plus que les meules et certain fer.

Je ne parle pas de l'artillerie parce qu'il s'en est fait un inventaire.

Visite du four et des moulins.

Les moulins sont maintenus par ceux qui les tiennent à ferme, à savoir, tout ce qui tourne; et le Seigneur maintient le reste. Il est à savoir que la paroi de ce moulin entre la roue et l'entremoye est toute pourrie. Il faut la refaire à neuf, et il y faudra mettre 18 poutres et 2 chevrons de la grosseur d'un pied et longueur de 30 pieds.

Item, il faut réparer les canaux qui se sont entr'ouverts, et ne tiennent plus l'eau, et les chevalets, qui tomberont, si on ne les répare promptement.

(*A suivre.*)

Alfred MILLIoud.

